

Jeune conseiller municipal de père en fils

Le maire François Goulard a installé hier soir le conseil municipal des jeunes. Des ados volontaires dont certains ont une mère ou un père élu.



Des parents et responsables de collèges ou lycées sont venus assister hier soir à l'installation des jeunes conseillers municipaux à l'hôtel de ville.

« Je voudrais connaître le fonctionnement d'une ville et aider les jeunes à s'y intégrer. » À 13 ans, Victoire Meyer résume à la fois les motivations qui l'ont conduite à postuler pour faire partie du conseil municipal des jeunes, installé hier vendredi soir à l'hôtel de ville par le maire François Goulard.

« Je souhaiterais qu'une journée soit consacrée aux handicaps pour mieux sensibiliser les habitants à leurs problèmes. Je me sens concernée car j'ai un camarade de classe qui est handicapé. » Manon Le Dirach arrive, elle, avec des objectifs bien précis. Il est vrai que, comme elle, quatre autres de ces jeunes conseillers ont leur père ou leur mère qui siège déjà au conseil municipal.

« Ce n'est pas moi qui l'ai poussé à venir. Toute petite elle s'intéressait déjà à la vie dans la ville, bien avant que je ne sois élu », semble se justifier Gérard Thépaut,

adjoint à l'enseignement, et père de Laurin, élève en classe de 4^e au collège de Sacré-Coeur.

« C'est un engagement très fort et enrichissant », a lancé François Goulard à l'adresse de ces quarante-deux jeunes dont huit ont fait partie du conseil précédent.

« J'espère que vous serez envie de continuer quand vous serez majeurs. Car c'est une excellente préparation à la vie civique. Vous allez apprendre à écouter, à parler, à équilibrer un budget et des projets. » Ce sont en effet 15 000 € par an que ces jeunes auront à gérer, en traduisant leurs décisions par des réalisations.

Tous de bons collégiés et lycéens publics et privés de la ville, ces jeunes siègeront jusqu'en juin 2010. Leur action commencera par une formation les 15 et 16 novembre à Larmor-Baden, pour apprendre à parler en public et sur le thème de la citoyenneté.

La composition du conseil : Marie-Charlotte Ars, Marie-Claire Auger, Marie Besson, Damien Benoit, Juliette Bonnet, Philippine Bichard, Romane Campanat, Raphaël Chaudre, Benjamin Danbéville, Axel Dardot, Julie Gauthier, Vanessa Genevieve, Julie Héno, Julien Labbé, Céline Le Darbec, Philippe Le Briton, Manon Le Dirach, Charlotte Le Goff, Vanille Legret Le Gouvello, Morgane Le Martéchal, Valérie Lenoir, Tanguy Le Roux, Tanguy Le Roux, Morgane Le Sommer, Baptiste Le Tasser, Félix Le Tasser, Paul Le Texier, Victoire Meyer, Corentin Moussat, Noémie Piquereau, Paul Pélou, Clotilde Pévelin, Baptiste Randoinneau, Néré Rivral, Aurélien Robelet, Romane Robelet, Hippolyte Sage, Hugo Salmes, Paul Schunacker, Rosanna Tisseri, Laurin Thépaut, Charlotte Vandamme.